



L'envie d'apprendre vient en apprenant : participation des adultes à la formation tout au long de la vie

- Au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, plus de 60 % des adultes participent à des activités de formation ; ils ne sont en revanche qu'un tiers dans ce cas, voire moins, en Fédération de Russie, en Italie et en République slovaque.
- Plus le niveau de formation d'un adulte est élevé, plus il est susceptible de participer à des activités de formation : le taux de participation est ainsi d'environ 70 % parmi les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, contre seulement 27 % parmi les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Les actifs occupés sont plus susceptibles de participer à des activités de formation pour adultes : dans la moitié des pays à l'étude, la différence de taux de participation entre les actifs occupés et les chômeurs est supérieure à 15 points de pourcentage.
- La motivation stimule la participation aux activités de formation pour adultes : les pays où un pourcentage important d'adultes expriment le souhait de participer à davantage d'activités de formation sont également ceux où l'on observe les taux les plus élevés de participation.

L'apprentissage à l'âge adulte peut jouer un rôle important pour aider les individus à entretenir et enrichir leurs compétences clés en traitement de l'information, et à acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire tout au long de leur vie. Face à l'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail, les travailleurs doivent être en mesure de s'adapter au changement au fil de leur carrière. Il est donc crucial pour les adultes d'avoir accès à des possibilités organisées d'apprentissage après la fin de leur formation initiale dans le cadre institutionnel. Cet apprentissage tout au long de la vie peut, en outre, contribuer à des objectifs non économiques, tels que l'épanouissement personnel et l'amélioration de la santé, de la citoyenneté et de l'inclusion sociale.

La moitié environ de la population adulte participe à des activités de formation, avec cependant d'importantes variations entre les pays.

Selon l'Évaluation des compétences des adultes (lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes [PIAAC]), dans les 24 entités nationales et infranationales participantes (voir l'encadré page 4), la moitié environ des 25-64 ans participent à des activités formelles ou non formelles de formation une fois leur formation initiale terminée. Il existe une relation positive entre, d'une part, la participation à des activités de formation pour adultes et, d'autre part, le niveau de formation et le niveau de maîtrise de certaines compétences clés. En d'autres termes, plus le niveau de formation d'un adulte est élevé, plus il est susceptible d'avoir accès à des activités de formation et d'y participer.

La participation à la formation pour adultes peut se faire selon un mode formel, non formel et/ou informel.

Par **formation formelle**, on entend les activités de formation organisées dans le système d'éducation, c'est-à-dire dans les établissements d'enseignement (écoles, collèges, universités et autres établissements à vocation pédagogique), qui constituent le parcours normal de la scolarisation à temps plein des enfants et des jeunes. Ces formations peuvent être dispensées par des prestataires publics ou privés.

Par **formation non formelle**, on entend les activités de formation régulières qui ne correspondent pas exactement aux activités formelles définies ci-dessus. Ces activités non formelles peuvent donc être organisées dans des établissements d'enseignement ou ailleurs, et s'adressent à des individus de tout âge. Selon les pays, il peut s'agir de programmes d'alphabétisation pour adultes ou de programmes visant à dispenser une formation de base aux jeunes en décrochage scolaire, à inculquer des savoir-faire professionnels et des compétences utiles dans la vie, ou encore à enrichir la culture générale. L'Évaluation des compétences des adultes dresse une liste d'activités non formelles de formation, notamment les cours à distance, les cours privés, les formations organisées sur le lieu de travail, et les ateliers et séminaires, pour amener les personnes interrogées à citer toutes les activités de formation auxquelles elles se sont livrées au cours des 12 mois précédents. Certaines de ces activités de formation peuvent être de courte durée.

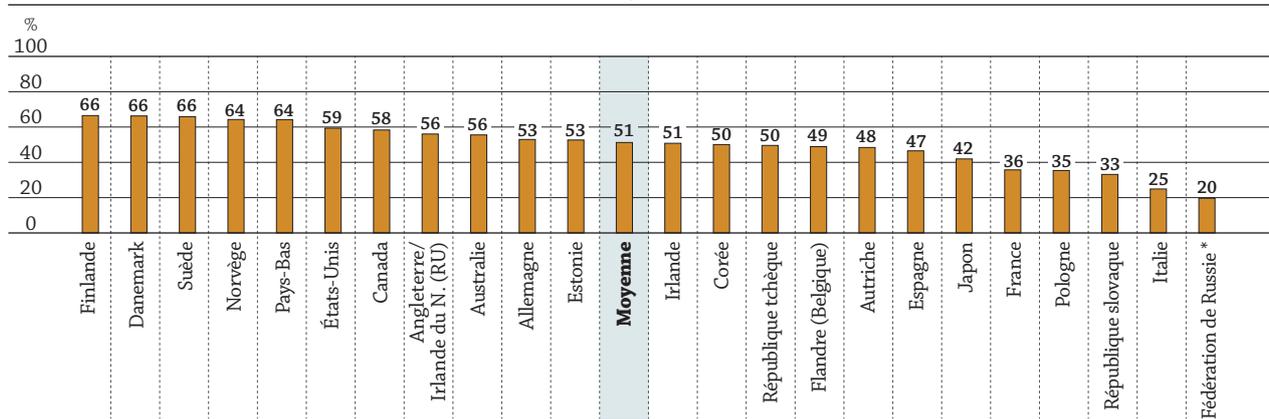
L'**apprentissage dans un cadre informel** (non couvert par l'Évaluation des compétences des adultes) n'est quant à lui jamais organisé, n'a pas d'objectifs définis en termes de résultats d'apprentissage et n'est jamais intentionnel du point de vue de l'apprenant. C'est ce que l'on appelle souvent l'apprentissage par l'expérience ou l'expérience tout court. Il repose sur le principe que le simple fait d'exister expose constamment l'individu à des situations d'apprentissage, que ce soit dans son cadre professionnel ou privé, ou encore durant son temps de loisir.

2014
18.9
50.3
100%



Comme le montre la figure 1, au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, les taux de participation des adultes à des activités de formation sont supérieurs à 60 %. À l'autre extrémité du spectre, un adulte sur trois seulement, voire moins, participe à des activités de ce type en Fédération de Russie, en Italie et en République slovaque.

Figure 1. **Participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation (2012)**
Évaluation des compétences des adultes



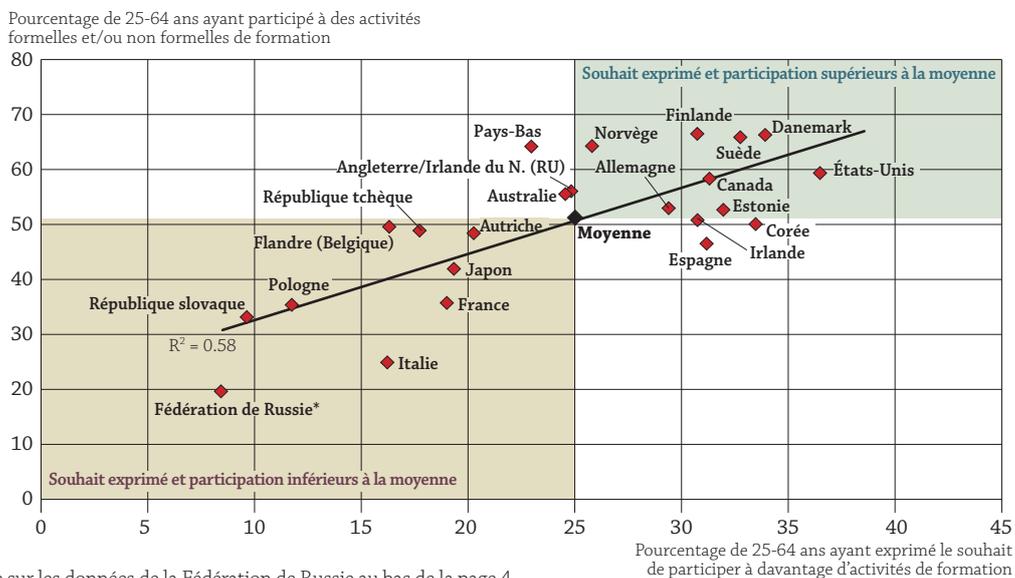
* Voir la note sur les données de la Fédération de Russie au bas de la page 4.

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du pourcentage de 25-64 ans participant à des activités formelles et/ou non formelles de formation.

Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur C6 (www.oecd.org/fr/edu/rse.htm).

Différents obstacles structurels peuvent expliquer des taux de participation peu élevés : le manque de temps dû à un emploi du temps professionnel surchargé, les contraintes de garde d'enfants et les responsabilités familiales, ou encore la difficulté d'intégrer des possibilités de formation (souvent peu flexibles) dans un emploi du temps familial et professionnel déjà serré. Il ressort toutefois des résultats de l'évaluation que la faiblesse des taux de participation s'explique plus par un manque de volonté de participer à davantage d'activités de formation que par ces obstacles structurels (voir la figure 2). En d'autres termes, avant de mettre en cause les obstacles structurels à la participation à la formation pour adultes, il conviendrait de déployer davantage d'efforts pour promouvoir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

Figure 2. **Relation entre la participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation et le souhait d'y participer davantage, individus âgés de 25 à 64 ans (2012)**
Évaluation des compétences des adultes



* Voir la note sur les données de la Fédération de Russie au bas de la page 4.

Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur C6 (www.oecd.org/fr/edu/rse.htm).



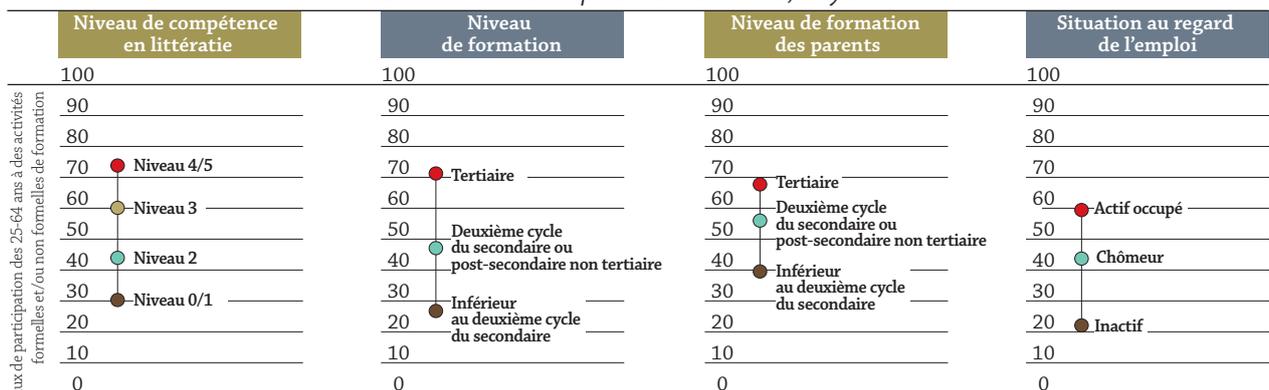
Les pays situés dans le quadrant supérieur droit de la figure 2 sont ceux où la participation aux activités de formation pour adultes et le souhait d'y participer davantage sont tous deux supérieurs à la moyenne. Ainsi, le Danemark affiche le deuxième taux le plus élevé de participation et compte également parmi les pays où plus d'un tiers des adultes ont exprimé le souhait de participer à davantage d'activités de formation. Le quadrant inférieur gauche regroupe, quant à lui, les pays où la participation à des activités de formation et le souhait d'y participer davantage sont tous deux inférieurs à la moyenne. Ainsi, en Italie, seul un quart des adultes ont participé à des activités de formation et moins de 20 % ont exprimé le souhait de participer à davantage d'activités de ce type. La figure 2 montre également que, dans certains pays situés à droite de la ligne de régression, une partie de la demande reste non satisfaite ; c'est par exemple le cas de l'Espagne, bien que le souhait de participer à davantage d'activités de formation y soit supérieur à la moyenne. À l'inverse, dans les pays situés à gauche de la ligne de régression, tels que les Pays-Bas, la structure de l'offre est suffisamment attractive, même pour les adultes dont le niveau de motivation est modéré.

La participation à la formation pour adultes présente un net déséquilibre en faveur des actifs occupés et des individus compétents.

Il ressort des résultats de l'Évaluation des compétences des adultes que la participation aux activités de formation est étroitement liée au niveau de compétence en littératie, au niveau de formation et à la situation au regard de l'emploi (voir la figure 3).

Figure 3. Participation des adultes à des activités de formation, selon leur niveau de compétence en littératie, leur niveau de formation et celui de leurs parents, et leur situation au regard de l'emploi (2012)

Évaluation des compétences des adultes, moyenne



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur C6 (www.oecd.org/fr/edu/rse.htm).

De solides compétences en littératie sont associées à des taux de participation élevés.

En moyenne, dans les pays participants, environ trois adultes très compétents en littératie (niveau 4 ou 5 sur une échelle à 5 niveaux) sur quatre participent à des activités de formation. Par contraste, moins d'un tiers des individus les moins compétents en littératie (niveau 1 ou en deçà) participent à ce type d'activités.

Cette relation s'observe dans tous les pays participants, mais à des degrés divers. En Allemagne, en Australie et en Corée, par exemple, la différence de taux de participation entre les individus les plus et les moins compétents en littératie est supérieure à 50 points de pourcentage. Cette différence s'établit toutefois à 32 points de pourcentage en Norvège, signe que, même parmi les adultes peu compétents en littératie, les taux de participation peuvent être élevés. En Norvège, le taux de participation des adultes situés au niveau 1 de compétence en littératie ou en deçà (46 %) est d'ailleurs supérieur à celui des individus se situant au niveau 3 de compétence en littératie en Fédération de Russie (21 %), en Italie (40 %), au Japon (43 %), en Pologne (45 %) et en République slovaque (40 %).

Le niveau de formation des parents n'influe pas autant sur la participation que le niveau de formation de l'individu lui-même.

Il existe également une relation positive entre le niveau de formation et la participation des adultes à des activités de formation. Quelque 70 % des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire participent à des activités de formation, contre seulement 27 % des adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Aux États-Unis, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, le taux de participation des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur de plus de 50 points de pourcentage à celui des adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.



Le niveau de formation des parents influe également sur la participation, mais dans une moindre mesure. La différence de taux de participation entre les individus dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire s'établit à 28 points de pourcentage, contre une différence de 44 points de pourcentage lorsque l'on prend uniquement en compte le niveau de formation des individus eux-mêmes. À titre d'exemple, les individus dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire affichent un taux de participation de 40 %, contre un taux de seulement 27 % parmi les individus qui ont eux-mêmes ce niveau de formation.

Les adultes inactifs ne profitent pas suffisamment des possibilités de formation.

Dans les entités nationales et infranationales participantes, les taux de participation à des activités de formation sont plus élevés parmi les actifs occupés (59 %) que parmi les chômeurs (44 %) et les inactifs (22 %). Si ce constat reflète une exposition plus importante aux possibilités de formation dans le cadre professionnel, il laisse également penser que les pays pourraient chercher des moyens d'offrir davantage de possibilités de formation aux chômeurs et aux inactifs afin de les doter des compétences requises sur le marché du travail.

Les pays où les taux de participation sont élevés dans l'ensemble affichent également des taux élevés de participation pour les différentes catégories de situations au regard de l'emploi (à savoir actifs occupés, chômeurs et inactifs). Le Danemark, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède sont dans ce cas. Il existe toutefois également des pays où les taux de participation sont inférieurs à la moyenne, dans l'ensemble, mais qui affichent des taux de participation similaires parmi les actifs occupés et les chômeurs : en Autriche, en Corée et en Flandre (Belgique), le taux global de participation est ainsi inférieur à 51 %, mais la différence de taux de participation entre les actifs occupés et les chômeurs n'est que d'environ 5 points de pourcentage. En dépit de son taux de participation inférieur à la moyenne, la Corée affiche également une participation relativement élevée parmi ses inactifs, avec un taux de plus de 30 %, au même titre que le Danemark, la Finlande et la Suède.

Pour conclure : L'envie d'apprendre vient en apprenant : les individus qui ont déjà un niveau élevé de maîtrise dans des compétences clés comme la littératie et la numératie, ainsi qu'un bon niveau de formation, sont ceux qui sont les plus susceptibles de participer à des activités de formation. Ces facteurs tendent à créer un cercle vertueux pour les adultes très compétents et instruits, mais un cercle vicieux pour les individus peu instruits, peu compétents et manquant de possibilités d'accès à la formation pour pallier ces désavantages. Toutefois, des pays comme le Danemark, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède sont parvenus à briser ce cercle vicieux et à offrir des possibilités de formation à tous leurs citoyens, quel que soit leur niveau de compétence.

Les entités nationales et infranationales ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) et incluses dans la présente analyse sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique (Flandre), le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre et Irlande du Nord) et la Suède.

Note concernant la Fédération de Russie

Il convient de porter à l'attention des lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données présentées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie, ainsi que celles d'autres pays, sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes (*Technical Report of the Survey of Adult Skills*).

Pour plus d'informations

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

Contacter

Simon Normandeau (Simon.Normandeau@oecd.org) / Gara Rojas González (Gara.RojasGonzalez@oecd.org)

Voir

www.oecd.org/fr/edu/rse.htm

[Les indicateurs de l'éducation à la loupe \(numéros précédents\)](#)

[PISA à la loupe](#)

[L'enseignement à la loupe](#)

Le mois prochain

Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.